



COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

SERVICE ETAT CIVIL

ARRÊTÉ N°2025ARRT098

**OBJET** : DELEGATION DE FONCTION  
OFFICIER D'ETAT-CIVIL  
A Mme Sonia RICHOU,  
Conseillère Municipale

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de Villeneuve-lès-Maguelone,

VU la loi du 05 avril 1884,

VU l'article L.2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** l'empêchement du Maire et des Adjointes en exercice,

## ARRÊTE

### **ARTICLE 1 :**

**Madame Sonia RICHOU**, Conseillère Municipale de la Commune de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, est déléguée sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place et concourt avec nous, pour exercer les fonctions d'officier d'état civil.

### **ARTICLE 2 :**

En sa qualité d'officier d'état civil, **Madame Sonia RICHOU** célébrera les cérémonies qui auront lieu :

**Les jeudi 3 avril , vendredi 16 mai et samedi 17 mai 2025**

en la Mairie de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE.

### **ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale ainsi que Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la mairie.

Publié le

**21 MARS 2025 -**

Pour extrait conforme  
En Mairie le 19 mars 2025  
Le Maire  
Véronique NEGRET

